

Les congés parentaux dans le monde

Mise à jour du document *Dispositions des régimes d'assurance parentale dans certains pays d'Europe : comparaison avec le Québec*

10. Finlande

Maternité

- Environ 15 semaines (105 jours)
- Environ 8 semaines (56 jours) payés à 90 %, maximum de 81 153,70 \$* par année
- Jours suivants payés à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année
- Les mères qui ne travaillent pas ou qui gagnent moins que 13 868,21 \$ par année ont droit à un montant minimal de 808,85 \$ par mois.
- Les fonds proviennent de la contribution des employeurs (70 %) et des employés (25 %), le pourcentage restant provient des taxes de l'État.

Paternité

- 9 semaines
- Premiers 30 jours à 75 %, maximum de 81 153,70 \$
- Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congé parental

- Environ 23 semaines (158 jours) par famille
- 30 premiers jours payés à 75 %, maximum de 81 153,70 \$
- Jours suivants payés à 70 %, maximum de 52 495,79 \$
- Financement identique à celui du congé de maternité

Adoption

- Si l'enfant est âgé de sept ans ou moins, les parents ont droit à environ 33 semaines (234 jours). Si l'enfant a plus de deux mois quand ils en reçoivent la garde, le congé est d'environ 29 semaines (200 jours).
- Même pourcentage et maximum que le congé parental
- Le père a droit au même congé de paternité.
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux en Finlande – situation en avril 2015

	Durée	Montant assurable
Congé de maternité	Environ 15 semaines (105 jours)	<ul style="list-style-type: none"> • 56 jours à 90 %, maximum de 81 153,70 \$ par année • Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année
Congé de paternité	9 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • 30 jours à 75 %, maximum de 81 153,70 \$ par année • Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année
Congé parental	Environ 23 semaines (158 jours) par famille	<ul style="list-style-type: none"> • 30 premiers jours à 75 %, maximum de 81 153,70 \$ par année • Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année

Congé d'adoption	Enfant de 7 ans ou moins : environ 33 semaines (234 jours) + le congé de paternité	<ul style="list-style-type: none"> • Même que le congé parental et le congé de paternité
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : *International review of leave policies and related research 2015*, Institute of Education, Université de Londres, situation en avril 2015.

* Note : Tous les montants indiqués ici sont en dollars canadiens et en date de la mise à jour.

** Note : Ce document donne un aperçu des congés, assortis ou non d'un remplacement de revenus, prévus dans certains pays. Toutefois, il ne saurait prétendre faire un tour exhaustif de la situation dans chacun des pays. Comparer des programmes entre divers pays est un exercice complexe nécessitant la compréhension de plusieurs détails qui ne sont pas toujours disponibles dans la documentation accessible. Ainsi, toute comparaison peut être difficile dans la mesure où elle ne tient pas compte des nombreux éléments de contexte, de l'histoire dans lesquels s'inscrivent les dispositifs ainsi que des autres programmes propres à chaque pays.

Les renseignements contenus dans le présent document sont principalement tirés du *International review of leave policies and related research 2015* et décrivent la situation en vigueur en 2015. La situation de certains pays a donc pu changer depuis.

Source et mise à jour : Conseil de gestion de l'assurance parentale
2015-08-18